



Les Archers Suresnois

ont le plaisir de vous inviter les

Samedi 10 et dimanche 11 décembre 2022

à leur **CONCOURS 2 x 18m** Sélectif pour le Championnat de France

APPLICATION DES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

Les chaussures de type tennis sont obligatoires.

Mur de tir avec éclairage LED – Normes FFTA – Agrément FFTA 0892199

Lieu du concours :

Stade MAURICE HUBERT - Gymnase J.B. AUBRY

21, rue A. Maistrasse – 92500 Rueil Malmaison

Parking gratuit 50 places dans le stade, entrée rue Victorien Sardou - **accès à partir de 8h00 le matin**

PAS DE PARKING LE DIMANCHE APRES-MIDI

Horaires des tirs :



	SAMEDI		DIMANCHE	
	Départ 1	Spécial Jeunes	Départ 3	Départ 4
Ouverture du greffe	8h00	13h00	8h00	13h00
Contrôle du matériel	8h45	13h45	8h45	13h45
Entrainement sur cible 30 mn	9h00	14h00	9h00	14h00
Début des tirs comptés	9h30	14h30	9h30	14h30

- A l'issue de l'entraînement, les blasons ne seront pas changés sauf nécessité.
- Une buvette sera à votre disposition pendant la durée du concours.

Blasons :

Rythme AB/CB

- Arcs à poulies [U18/U21/S1/S2/S3]: Trispots Verticaux
- Arc Classiques [S1/S2/S3]: Ø40 ou Trispot Vertical sur demande
 - U18 (cadets) et U21 (juniors): Ø 40 - trispot vertical sur demande
 - U13 (benjamins) et U15 (minimes) : Ø 60
 - U11 (Poussins) : Ø 80 uniquement samedi après-midi.
- Sans Viseur [U21/S1/S2/S3]: Ø 40 - trispot vertical sur demande
 - U18 (cadets) : Ø 60

DEPART SPECIAL JEUNES

Organisé par le département

Récompenses après le tir

Remise des Récompenses :

- Aux trois premiers de chaque catégorie.
- Coupe par équipe Classique/Compound/Arc nu - Homme/Dame. (*Equipes mixtes non autorisées*)
- Challenge ANDRE CHAUMONT : 2 compounds + 2 classiques (*sauf minimes et benjamins*).

Remise des récompenses dimanche vers 17h30 suivie d'un verre de l'amitié.

Les récompenses non retirées restent la propriété du club.

Les résultats seront disponibles sur

<http://www.lesarcherssuresnois.fr>

Inscriptions :

Tarif : 9.00 euros toutes catégories

Inscription par mail obligatoire à concours@lesarcherssuresnois.fr

Les équipes seront déclarées par le premier archer du Club ou de la Cie à tirer

Pour mémoire :

- Licence ou tout justificatif en accord avec le règlement FFTA en vigueur – Attention Pièce d'identité obligatoire si la photo n'est pas sur la licence.
- L'utilisation des flèches carbone est sous la responsabilité des Archers.
- Tenue blanche ou de club souhaitée.

